

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Stéphane Maher - Président
Bruno Laroche - Vice-Président
Xavier-Antoine Lalande - Secrétaire-Trésorier
Alain Desmarais - Administrateur
Anne Léger - Administratrice
Louise Gallant - Administratrice
Paul Germain - Administrateur
Josée Yelle - Invité
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative

DDRDN
24.05.2018.811

1. Ouverture de l'assemblée le 23 mai 2018 à 12 h 05

IL EST proposé par : Stéphane Maher

QUE la séance soit ouverte, le courriel constituant l'ouverture d'une réunion spéciale du conseil d'administration.

ADOPTÉ

2. Demande de résolution par courriel le 23 mai 2018

Conformément à l'article 4.12 des règlements généraux de l'organisme, qui permet de tenir un vote par courriel pourvu que tous aient accès aux réponses des autres, il vous est demandé de répondre par courriel (répondre à tous) dans les 24 heures de l'envoi.

DDRDN
24.05.2018.812

3. Autorisation de signature du dg pour une demande de subvention à Services Québec pour de la formation sur SharePoint

IL EST proposé par : Anne Léger

CONSIDÉRANT le besoin de DDRDN de migrer tous ses documents vers Office 365 professionnelle à l'aide du logiciel SharePoint, de façon structurée, et de former son personnel afin d'augmenter les compétences des employés dans l'utilisation d'un espace de travail numérique en entreprise;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme A2B Solution Inc, spécialisée dans la formation aux entreprise sur SharePoint et reconnu par Services Québec, proposant 18 heures de formation et d'analyse pour un total de 3448.72 \$

CONSIDÉRANT que la subvention de Services Québec représente 50 % de ce montant;

ET RÉSOLU d'autoriser le dg à signer la demande de subvention à Emploi-Québec.

Le 24 mai 2018 à 12 h les personnes suivantes avaient donnés leur accord:

Paul Germain
Anne Léger
Alain Desmarais
Bruno Laroche

ADOPTÉ

DDRDN
24.05.2018.813

4. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Stéphane Maher

QUE la séance soit levée à 12:00

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Stéphane Maher
Président

Alain Bellay
Directeur général